



Agreste Bretagne

Février 2010 - 2,50 €

La filière oeufs de consommation en 2008

La filière bretonne d'oeufs de consommation perd une exploitation sur 5 entre 2004 et 2008

Champ : Exploitations ayant un élevage d'au moins 1 000 pondeuses d'oeufs de consommation (effectif présent ou capacité)	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France	Part Bretagne / France
2000	471	118	42	180	811	2 315	35 %
2004	425	95	46	162	728	2 322	31 %
2008	348	67	38	128	581	2 028	29 %
Evolution 2008/2004 (en %)	- 18 %	- 29 %	- 17 %	- 21 %	- 20 %	- 13 %	///

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - RA 2000 - Enquêtes avicoles 2004 et 2008

En 2008, la filière bretonne d'oeufs de consommation regroupe, dans 581 exploitations, 18,9 millions de places de pondeuses réparties dans 910 poulaillers. La main d'oeuvre employée au sein de ces exploitations s'élève à 1 013 équivalent-temps plein.



La filière oeufs de consommation attire de moins en moins les jeunes

Répartition des exploitations bretonnes d'oeufs de consommation par tranche d'âge du chef d'exploitation (Champ : voir méthodologie)	2004	2008
< 40 ans	26 %	19 %
De 40 à moins de 50 ans	43 %	39 %
> ou égal à 50 ans	31 %	41 %

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes avicoles 2004 et 2008

Un élevage fermé, essentiellement en cage

Nbre de bâtiments d'élevage bretons de pondeuses d'oeufs de consommation selon la structure de l'hébergement (Champ : voir méthodologie)	2004	2008
Fermé	749	584
Fermé avec parcours	336	313
Abri avec parcours ou parcours sans abri	10	13
Total	1 095	910

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes avicoles 2004 et 2008

Les capacités d'élevage se réduisent en Bretagne et restent stables en France

Nombre de places de pondeuses d'oeufs de consommation selon le mode d'hébergement des volailles (Champ : voir méthodologie)	2004	2008	Evolution 2008/2004
Bretagne (en millier de places)			
Cage	18 169	16 660	- 8 %
Sol	701	576	- 18 %
Plein air	1 161	1 079	- 7 %
Bio	630	599	- 5 %
Total	20 661	18 914	- 8 %
France (en millier de places)			
Cage	34 426	34 958	+ 2 %
Sol	2 630	1 950	- 26 %
Plein air	4 426	4 442	0 %
Bio	1 296	1 422	+ 10 %
Total	42 778	42 772	0 %

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes avicoles 2004 et 2008



Baisse de 7 % de la production bretonne d'œufs de consommation entre 2004 et 2008

Production d'œufs de consommation selon les différentes formes d'élevage <i>Champ : Voir méthodologie</i>	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France	Part Bretagne / France
<i>Unité : 1 000 œufs</i>							
Poules non bio élevées en cage	2 517 782	868 252	201 665	1 156 375	4 744 074	9 839 001	48 %
Poules non bio élevées au sol	65 165	26 055	44 241	18 296	153 757	520 573	30 %
Poules non bio élevées en plein air	218 282	1 280	12 411	56 064	288 037	1 135 094	25 %
Poules bio	107 926	10 503	3 410	34 023	155 862	363 077	43 %
Total 2008	2 909 155	906 090	261 727	1 264 758	5 341 730	11 857 745	45 %
<i>Rappel 2004</i>	3 190 524	1 075 538	257 096	1 245 755	5 768 913	11 511 333	50 %
Evolution 2008/2004 (en %)	- 9 %	- 16 %	+ 2 %	+ 2 %	- 7 %	- 3 %	///

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes avicoles 2004 et 2008

En Bretagne, la production d'œufs de consommation dépend de filières très organisées

Répartition de la production bretonne d'œufs de consommation selon les modes de commercialisation en 2008 (<i>Champ : voir méthodologie</i>)	Tous "œufs confondus"
Filière longue - Intégration totale *	49 %
Filière longue - Intégration partielle ou non	37 %
Détaillant, Grandes et moyennes surfaces	10 %
Autres - Ventes à la ferme, marchés, internet	4 %

* Intégration totale : filière intégralement organisée de l'approvisionnement des volailles et de l'aliment jusqu'à la livraison des œufs.

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquête avicole 2008

Près de la moitié de la capacité d'élevage se trouve dans des cages non aménageables selon les normes 2012

Capacités d'élevage des poulesuses d'œufs de consommation, en 2008, selon le type d'aménagement des bâtiments bretons <i>Champ : voir méthodologie</i>	Nombre de places	En %
Terre battue	281 035	1
Béton	653 186	3
Mixte (terre battue ou béton/caillebotis)	1 277 830	7
Cages non aménageables selon les normes 2012	9 035 281	48
Cages aménageables selon les normes 2012	5 467 534	29
Cages aménagées selon les normes 2012	2 226 007	12
Autres	39 080	-
Total	18 979 953	100

Actuellement, près de 90 % de la production bretonne d'œufs de consommation est issue de poulesuses élevées en cages. Ce mode d'élevage devra, à compter du 1er janvier 2012, tenir compte de la nouvelle directive européenne prévoyant l'interdiction des cages conventionnelles. Les modes de production possibles seront alors la cage aménagée, la volière et les différents systèmes de production au sol.

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquête avicole 2008

Le traitement des déjections se fait essentiellement par déshydratation ou séchage.

Part des déjections avicoles, provenant des élevages bretons "œufs de consommation", ayant subi un traitement sur l'exploitation en 2008 (*Champ : voir méthodologie*)

Aucun traitement	→	par 66 %] des exploitations "œufs de consommation"
Traitement de 50 à 90 % des déjections	→	par 5 %	
Traitement de la totalité des déjections	→	par 29 %	

Voir aussi sur le site internet
www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr
 « Informations statistiques »
 « Publication Agreste »
 « La filière volailles de chair en 2008 »

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

15 avenue de Cucillé
 35047 Rennes cedex 9
 Tél. 02 99 28 22 30 - Fax 02 99 28 22 89

Directeur de la publication : Louis Biannic
 Rédaction en chef : Françoise Potin
 Rédaction : Muriel Filippi
 Composition : Pôle Diffusion et production éditoriale - SRISE
 © Agreste Bretagne 2010

Mél : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr